

KAIRA LOORO 2025

WWW.KAIRALOORO.COM

CONCOURS D'ARCHITECTURE ÉCOLE MATERNELLE

PREMIER PRIX

5.000€ - STAGE - CONSTRUCTION

PRIX DE STAGE CHEZ

KENGO KUMA AND ASSOCIATES, JAPON
BENEDETTA TAGLIABUE EMBT, ESPAGNE
AMANDA LEVETE ARCHITECTS, ROYAUME-UNI
SBGA | BLENGINI GHIRARDELLI, ITALIE

JURY

KENGO KUMA (KKA)A
BENEDETTA TAGLIABUE (EMBT)
AGOSTINO GHIRARDELLI (SBGA)
AMANDA LEVETE (ALA)
R.ARANDA - C.PIGEM - R.VILALTA (RCR ARQUITECTES)
SIR DAVID ADJAYE OM OBE (ADJAYE ASSOCIATES)
MARIO CUCINELLA (MCA)
MANUEL AIRES MATEUS (AIRE MATEUS E ASSOCIADOS)
RAUL PANTALEO (TAM ASSOCIATI)
GIANCARLO MAZZANTI (EL QUIPO MAZZANTI)
EMMANUELLE MOUREAUX (EMMANUEL MONREAUX INC)
S.EL KABBAJ - D.KETTANI - M.A.SIANA

KAIRA LOORO
ARCHITECTURE COMPETITION

KKA
KENGO KUMA & ASSOCIATES

EMBT

sbga | BLENGINI
GHIRARDELLI

ALA

RCR ARQUITECTES

Adjaye Associates

EL EQUIPO
MAZZANTI

MC A

Aires
Mateus
e Associados

m

em

SAAD EL KABBAJ
ARCHITECT

إدريس كيتاني
DRISS KETTANI ARCHITECTE

MOHAMED
AMINE SIANA

HUMANITARIAN ORGANIZATION
BALOUO SALO

Kaira Loro 2025 - Concours d'architecture

École maternelle

dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne

Introduction	3
Éducation et développement	4
Encadrement du projet	7
Le système scolaire	10
Le projet	14
Les Prix	16
Jury	17
Inscription	21
Calendrier	21
Documents à soumettre	22
Critère d'évaluation	23
FAQ	23
Kaira Loro	24
Balouo Salo	27
Règlement	31
Les partenaires	34





Introduction

Dès leurs premières années, les enfants ont besoin d'une éducation encourageant le développement de leurs capacités cognitives tout en prenant soin de leurs émotions et de leurs compétences sociales, ceci afin de les préparer aux défis de la vie avec résilience et créativité. Mais dans de nombreuses zones rurales d'Afrique subsaharienne, les institutions de garde d'enfants sont bien souvent inadéquates et ne proposent pas un environnement sûr et stimulant où chaque enfant peut se développer et atteindre son plein potentiel.

Le manque de telles installations met en péril non seulement leur par-

cours éducatif mais également leur capacité d'intégration future, qui contribue activement au développement du sens de communauté et d'une vie indépendante.

Ce concours émane de ce besoin vital. Le défi consiste à créer un modèle architectural pour une école maternelle permettant d'assurer et de promouvoir les droits des enfants, tout en encourageant leurs capacités et en stimulant leur curiosité du monde qui les entoure. Nous recherchons une école pouvant aider les enfants à découvrir et à se construire leur propre identité.

Éducation et développement

Le droit à l'éducation est un droit humain fondamental et inaliénable, tel qu'établi par la Déclaration universelle des droits humains. Mais pour plus de 600 millions d'enfants dans le monde entier, ce droit n'est pas garanti en raison de l'instabilité économique, politique et sanitaire de leur pays, de conflits, de catastrophes naturelles, de stéréotypes ou de préjudice socioculturel.

L'éducation est essentielle pour améliorer la vie des individus et des communautés et constitue l'outil nécessaire pour les rendre autosuffisants. Avec le programme 2030 des Nations Unies, l'un des principaux objectifs est en effet de permettre à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de qualité. Ces dernières années, nous avons obtenu des résultats remarquables au niveau mondial en ce qui concerne l'éducation dans les écoles. Le niveau de base en matière d'alphabétisation s'est amélioré de façon significative et l'égalité garçons-filles a été atteinte dans l'enseignement primaire. Cependant, peu de pays ont obtenu ce résultat à tous les niveaux éducatifs. Jusqu'à ce jour, les actions sont insuffisantes, puisque des millions d'enfants dans le monde ne bénéficient pas du droit à l'éducation.

Même si dans les pays en développement, l'inscription dans les écoles atteint les 91 %, 57 millions d'enfants n'en bénéficient toujours pas et plus de la moitié vit en Afrique subsaharienne. L'absence de matériels didactiques adéquats ou d'infrastructures compatibles au besoin grandissant ne fait qu'aggraver la situation.

Cependant, on constate dans d'autres situations que de nombreux écoliers arrivent en classe affamés, malades ou épuisés par le travail infantile

ou les tâches ménagères et souvent, les infrastructures scolaires ne sont pas équipées pour apporter une aide alimentaire ou sanitaire. La majorité des écoles d'Afrique subsaharienne n'ont pas de toilettes, vestiaires ou cantines et l'infrastructure scolaire est réduite à une succession de murs et classes, souvent en blocs de béton. Il est difficile dans un tel environnement de stimuler le psychisme des élèves et de développer leur plein potentiel ainsi que de protéger leur droit à l'éducation, à la vie et à la santé.

L'éducation est l'outil essentiel pour acquérir ces compétences analytiques, techniques, organisationnelles et décisionnelles, ainsi que pour renforcer la confiance en soi et la détermination, nécessaires à la prise de décisions importantes dans la vie, en pleine conscience et connaissance de cause. Un adulte qui n'a pas été scolarisé risque de ne pas être capable de comprendre et donc de résoudre les situations du quotidien avec certaines répercussions pouvant affecter la santé, l'économie et le futur des familles ainsi que de toute la communauté.

Notes :

Des documents et rapports détaillés sur le sujet sont disponibles pour les participants.

Ressources :

<https://www.unicef.org/>

<https://www.globalgoals.org>

<https://unric.org>

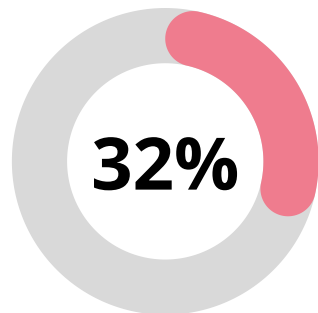
<https://unstats.un.org>

<http://www.education2030-africa.org/>



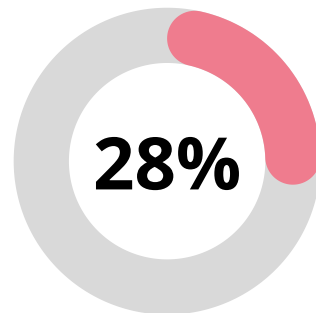
Un tiers des écoles dans le monde ne disposent pas des services de base

Les écoles sans
boire de l'eau



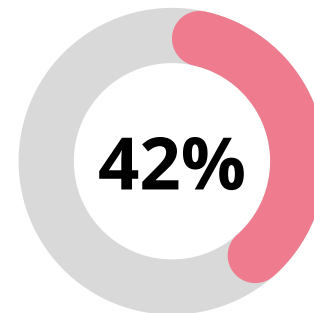
Impact sur
546 millions
des enfants

Les écoles sans
salles de bain



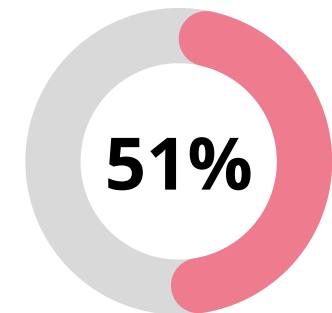
Impact sur
539 millions
des enfants

Les écoles sans
les puits



Impact sur
802 millions
des enfants

Couverture des toilettes en
Afrique sub-saharienne



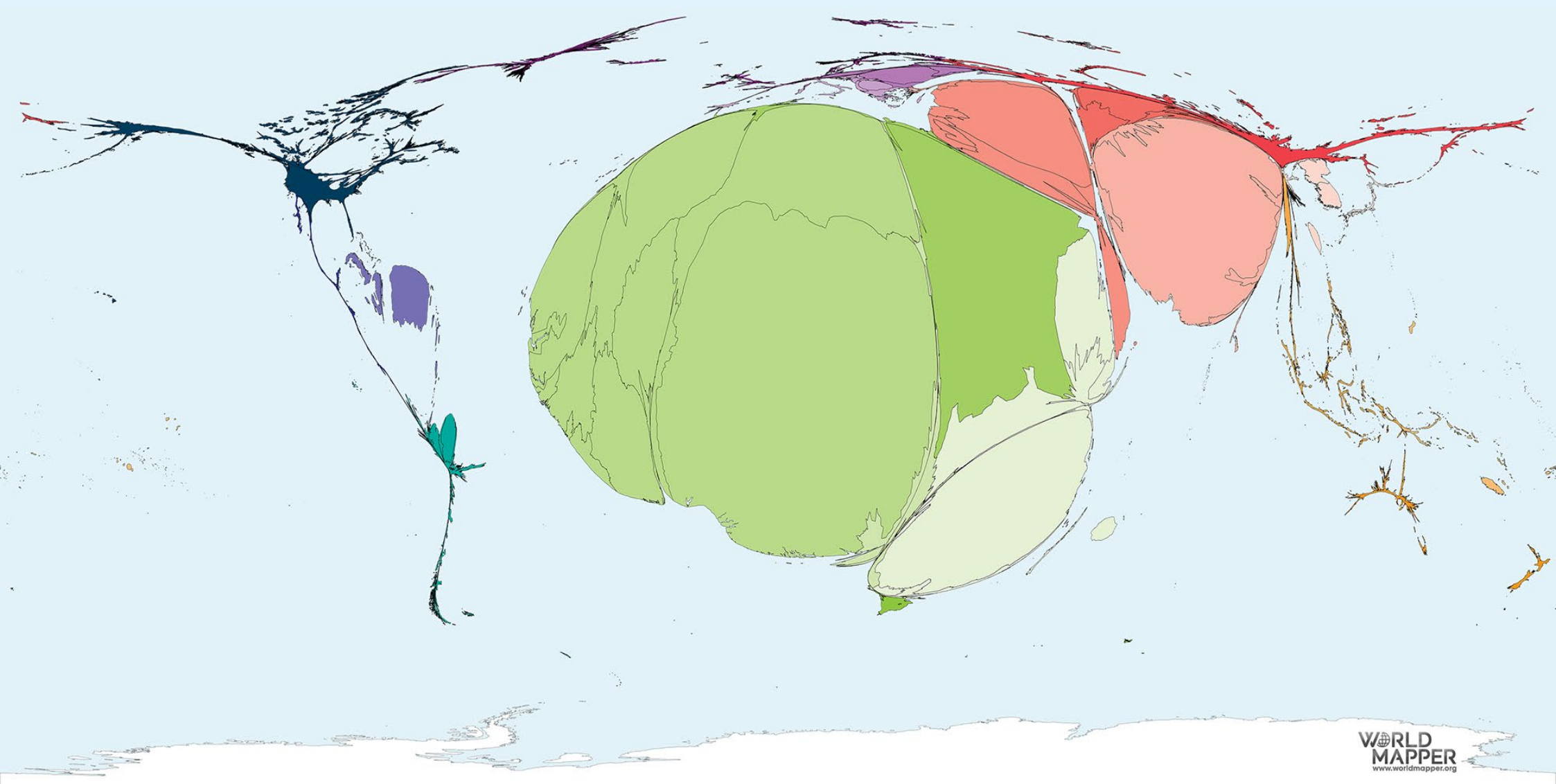
Impact sur
450 millions
des enfants

Source: Unicef

Aperçu global

Absence de fréquentation scolaire

La taille du territoire est proportionnelle à la population des mineurs d'âge scolaire et préscolaire non scolarisés.



Encadrement du projet

Contexte national

Le projet devra être pensé pour les zones rurales du sud du Sénégal. Ce pays d'Afrique subsaharienne occidentale est bordé par l'océan Atlantique, la Mauritanie, le Mali, la Gambie et la Guinée.

La population du pays est de presque 18 millions de personnes, concentrée principalement dans les grands centres urbains et dans la capitale, Dakar. Le territoire, pour la plupart plat, s'étend sur environ 200 000 km², sur la gauche hydrographique du fleuve du même nom et sur les bassins hydrographiques de quelques fleuves plus petits, tels que le Gambie et le Casamance au Sud, où se développent les lagunes.

Le territoire s'étend également dans ce qu'on appelle le « Sahel » : la zone de transition entre les régions arides du Sahara et celles humides de l'Afrique guinéenne.

La population se concentre là où les conditions environnementales sont les meilleures, le long de la bande côtière et dans l'arrière-pays immédiat. Alors qu'en région centrale, majoritairement aride et semi-aride, la population est plus éparse, avec une concentration le long des fleuves où l'accès à l'eau est plus important.

La capitale compte environ 2,6 millions d'habitants et contient une grande partie de la population urbaine du pays. Les autres centres urbains d'importance nationale ont une population moins grande (100 000 - 200 000 habitants). La population sénégalaise comprend de nombreux groupes ethniques avec une majorité de Wolofs, environ 43 %. On retrouve d'autres groupes ethniques très répandus tels que les Sérères,

les Peuls, les Malinkés, les Manjaques, les Mancagnes, les Diolas et les Balantes. Le sud du pays abrite une grande variété de cultures alors qu'au Nord, on retrouve principalement les Wolofs et les Sérères. Le Wolof est la langue la plus parlée, bien que le français soit la langue officielle. En ce qui concerne la religion, environ 95 % de la population est musulmane sunnite, 4 % chrétienne et 1 % animiste.

Le climat est tropical, avec une longue saison hivernale sèche et une saison estivale humide dont la durée augmente du Nord (environ 3 mois) au Sud (6 à 7 mois). D'un point de vue géomorphologique, le pays a un sol majoritairement latéritique-sableux alors qu'à proximité des vallées fluviales, le sol est argilo-sableux et argilo-limoneux. On cultive le riz dans ces régions.

La saison sèche (de décembre à avril) est dominée par un vent chaud et sec, appelé l'harmattan. Les précipitations annuelles peuvent varier considérablement entre le nord et le sud (600 mm à Dakar, contre 1 200 mm au sud). Les températures les plus élevées sont enregistrées à l'intérieur des terres où l'on peut atteindre les 48° C à Tambacounda. Dans les autres régions, les températures moyennes varient entre 18° C et 40° C en fonction de la saison. Au nord, le climat est désertique et chaud, au centre, on retrouve un climat semi-aride chaud et au sud, le climat est tropical.

Sur le plan économique, le Sénégal apparaît comme l'une des nations les moins fragiles d'Afrique, avec un bon niveau de développement des

secteurs de l'industrie et des services, toutefois principalement concentrés autour de la capitale. L'agriculture, quant à elle, est le principal secteur, puisqu'il emploie la majorité de la population, notamment dans les zones rurales où le taux d'urbanisation est inférieur à 10 %.

Le sud du Sénégal

Le sud, outre l'enclave de Gambie, est appelé Casamance, en raison du fleuve du même nom et se divise en trois régions administratives : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, pour un total de 1,5 million d'habitants environ.

C'est l'une des zones les moins développées du pays, avec un taux moyen d'urbanisation dans les zones rurales de 8 % et un taux de pauvreté moyenne d'environ 90 %. Cette zone essentiellement agricole et les villages ruraux comptent en moyenne 1 500 habitants. Les principaux chefs-lieux comptent 200 000 habitants à Ziguinchor, 65 000 à Kolda et 30 000 à Sédhiou.

Dans les zones rurales de Casamance, la qualité de vie fait partie des plus mauvaises du pays, à cause du manque de développement, de l'absence de ressources et d'infrastructures et des changements climatiques qui ont de lourdes conséquences sur les activités agro-pastorales, principales sources d'autosuffisance. Ici, la pau-



vreté atteint des sommets, avec 97 % de la population touchée. 88 % des familles n'ont pas accès à l'eau potable, 60 % de la population vit dans des logements sans électricité, 98 % des logements n'ont pas de système d'égouts et 60 % des enfants arrêtent l'école avant le lycée.

Le terrain idéal

Le projet n'a pas de terrain déterminé. L'architecture de ce projet peut être envisagée dans n'importe quelle zone du sud du pays. Il faut cependant exclure les centres urbains et chefs-lieux des régions. Par conséquent, aucun encadrement des participants n'est requis. Ils peuvent chercher le terrain adéquat dans n'importe quel village, en fonction des caractéristiques définies dans l'appel à candidatures.



Typical rural village landscape



Rural village

Le système scolaire

L'école est obligatoire dans le pays pour tous les enfants qui ont entre six et dix ans. Le système éducatif sénégalais prévoit l'enseignement préscolaire, primaire, moyen, secondaire général, la formation technique et professionnelle, et l'enseignement supérieur.

À chacun de ces niveaux et en parallèle de l'enseignement public, il existe aussi l'enseignement privé qui, depuis ces dernières années, s'est davantage diversifié et développé.

Dans l'enseignement préscolaire (de 3 à 5 ans), les écoles maternelles et les classes des tout-petits sont plus répandues et sont souvent privées. On retrouve ces établissements principalement dans les zones urbaines et les villes majeures. Dakar regroupe 32 % des établissements de l'ensemble du pays. Alors que dans les régions plus défavorisées du sud et à l'extrême ouest, le nombre moyen d'établissements représente 2 à 3 % sur celui de l'ensemble du pays. 40 % des élèves de ces établissements vivent dans un environnement rural et de ce fait souffrent de difficultés d'ordre hygiénique, sanitaire et économique.

L'enseignement primaire est le plus demandé dans le pays et concerne les enfants âgés de 6 à 11 ans. Le cycle d'études se divise en six années :
1re phase : cours initiaux (CI) et cours préparatoire (CP) ;
2e phase : cours élémentaire de première année (CE1) et cours élémentaire de deuxième année (CE2) ;
3e phase : cours moyen de première année (CM1) et cours moyen de deuxième année (CM2).

À la fin du cycle d'études élémentaires, l'élève passe un examen et obtient le Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

On compte dans le pays presque 10 000 établissements dont 15 % d'établissements privés. 30 % des établissements se situent dans la capitale.

Le taux moyen d'inscription est actuellement de 86 %. Le taux de réussite au CFEE est le plus élevé à Dakar (64 %) et le plus faible à Diourbel (48 %). Cette distinction s'explique par les mauvaises conditions socio-économiques des zones rurales. En ce sens, les enfants qui sont dans l'enseignement primaire et qui décident d'arrêter l'école ont plus de risque de retomber dans l'analphabétisme.

Dans les zones rurales et périphériques, ces mêmes établissements sont souvent inadéquats pour garantir une protection d'ordre hygiénique et sanitaire des élèves et pour apporter les meilleures conditions psychophysiques nécessaires à l'apprentissage. En effet, seulement 70 % des écoles disposent de toilettes et de points d'eau (Dakar en tête avec 90 % et Kédougou avec le pourcentage minimum, 35 %), 30 % ont l'électricité (Dakar : 90 % contre Sédhiou, 12 %) et 50 % ont un mur d'enceinte (Dakar : 93 %, et Kolda : 20 %).

Après l'obtention du CFEE, l'élève peut poursuivre ses études dans l'enseignement moyen et obtenir le Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) qui permet de passer ensuite aux études secondaires pour obtenir le Baccalauréat.

On compte dans le pays environ 2 500 établissements d'enseignement moyen et 1 000 d'enseignement secondaire. Lors du passage entre

l'école primaire et le collège, le taux d'abandon se situe entre 35 % (Dakar) et 60 % (Sédhiou). En moyenne, 60 % des élèves qui finissent le collège s'inscrivent au secondaire qui est divisé en deux : l'enseignement général et la formation technique et professionnelle. Le taux de réussite des examens est le plus élevé à Louga (42 %) et le plus bas à Sédhiou (26 %)

Les écoles dans les zones rurales

Dans les zones rurales et au sud du Sénégal, les écoles primaires sont construites en briques, créées sur place à partir de sable et de ciment ou encore en briques de terre crue pour les zones les plus défavorisées.

L'architecture se développe normalement sur un seul volume composé d'une succession de classes disposées en parallèle et ayant toutes une sortie sur l'extérieur. Les toits sont principalement composés de tôles sans aucune isolation. Les fenêtres sont souvent fabriquées localement en fer ou dotées de cadres en bois et en tôle. Le sol, s'il existe, est une chape de sable et ciment.

Nombre de ces écoles restent inachevées, briques apparentes. La finition, quand elle existe, est faite de sable et de ciment et rarement peinte avec des peintures à l'huile.

Très peu d'écoles bénéficient du raccordement au réseau d'eau et cela reste très rare dans les zones rurales. L'eau est parfois récupérée dans des bidons à partir de puits près de l'école, ou bien dans des puits commu-



nautaires à proximité, dont l'eau est souvent contaminée.
Les toilettes, en l'absence de système d'égouts, sont souvent des fosses creusées dans le sol à quelques dizaines de mètres des classes.
Toutes les classes ne disposent pas d'un espace pour la direction. Au collège, les écoles disposent de 2 à 3 classes pouvant accueillir 40 à 80 élèves.
De nombreuses écoles sont surchargées et les communautés locales s'efforcent d'installer des salles de classe temporaires faites de tôle, de chaume de millet ou de bambou avec un toit en tôle ou en paille. Ces classes, bien

que temporaires, deviennent permanentes en l'absence de ressources pour construire de nouvelles classes en briques.
Pour finir, il n'y a pas de cours couvertes, de salles de travail, d'auditoriums, de cantines ou d'infirmes.
Les participants recevront des photos des écoles des zones rurales actuelles.

Notes :
Situation Économique et Sociale du Sénégal, Agence nationale Statistique du Sénégal
Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal





Le projet : la nouvelle

L'objectif de ce concours est de trouver un modèle architectural pour une école maternelle permettant de promouvoir le bon développement des enfants en leur proposant un environnement sûr, stimulant et inclusif. Son architecture doit soutenir le droit à l'éducation et le bien-être en offrant les conditions psychophysiques idéales pour le développement de chaque enfant. Elle doit proposer un espace allant au-delà de la simple fonction éducative, en intégrant également des opportunités de jeu, de socialisation et d'exploration, tout en servant de point focal pour toute la communauté.

Nous recherchons un édifice qui inspirera la confiance et la sérénité pour les enfants, les familles et la communauté dans son ensemble - un environnement accueillant, unique et symbolique où chaque enfant pourra se sentir valorisé et soutenu durant sa croissance.

Le projet devra être réalisable dans un contexte humanitaire et en auto-construction, c'est-à-dire sans personnel qualifié et avec la participation directe de la communauté locale, il devra donc répondre à certaines exigences de construction, à savoir :

- être facilement constructible au moyen de **technologies durables et adaptables à l'autoconstruction**, qui par conséquent, ne nécessitent pas de lourds moyens et d'équipements complexes ;
- utiliser des **matériaux naturels** et/ou issus du recyclage, disponibles sur place pour ainsi limiter l'impact économique et environnemental et pour dégager une rentabilité sur le territoire ;
- être **intégré dans un environnement rural**.

La proposition doit inclure les espaces ou pièces suivantes, qui peuvent être répartis dans un ou plusieurs blocs architecturaux à la discrétion du participant :

- 1. Des salles de classe** : 5 salles de classe, chacune capable d'accueillir environ 20 enfants.
- 2. Des bureaux** : Des espaces pour l'administration et les réunions avec les parents.
- 3. Des espaces de jeu éducatifs** : Des espaces polyvalents pour le jeu, les ateliers créatifs et les activités physiques.
- 4. Une infirmerie** : Un espace dédié au soin des blessures et maladies.
- 5. Une cantine** : Un espace pour servir les repas.
- 6. Un espace de stockage** : Un espace destiné au stockage du matériel éducatif, des jouets et des équipements.
- 7. Des toilettes** : Des toilettes pour les enfants et pour le personnel de l'école.

La conception doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Surface maximale du plan : 500 mètres carrés, espaces extérieurs et zones extérieures couvertes compris ;
- Rez-de-chaussée uniquement, les étages ne sont pas autorisés ;
- Le coût total des matériaux de construction seuls (terre, béton, bois, etc.) ne doit pas dépasser 70 000 € ;
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux, de technologies durables et de techniques d'auto-construction ;
- La conception des installations électriques, de la plomberie et des

meubles n'est pas requise ;

- Aucun cadre territorial requis ;
- La conception de l'extérieur et du mobilier extérieur n'est pas requise.

Les participants recevront (après inscription) des documents supplémentaires nécessaires au développement du projet :

- Fiches, prix et photos des principaux matériaux ;
- Photos des écoles et logements dans un environnement rural ;
- Mises en page des documents à soumettre.



Les prix

1er Prix

5.000 €

Stage chez Kengo Kuma & Associates
Construction

2ème Prix

2.000 €

Stage dans l'un des EMBT / ALA / SBGA

3ème Prix

1.000 €

Stage dans l'un des EMBT / ALA / SBGA

2 Mentions honorables

100 €

10 Mentions spéciales

35 Finalistes

Prix de stage

Kengo Kuma & Associates, Tokyo, Japon

Benedetta Tagliabue EMBT, Barcelone, Espagne

Amanda Levete Architects, Londres, Royaume-Uni

SBGA | Blengini Ghirardelli, Milan, Italie



Autres prix et reconnaissances

Publication numérique sur les chaînes officielles de la compétition

Publication papier dans le livre du concours

Visibilité internationale avec plus de 500 000 impressions

Partage avec les autorités et les partenaires

Affichages dans des expositions, des événements et des séminaires

Partage avec des magazines et portails d'architecture

Certificat officiel

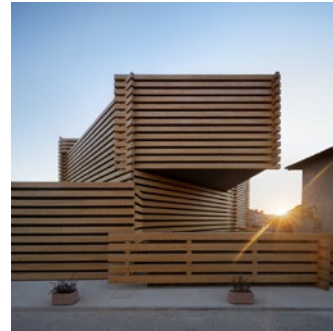
Attention : les modalités de versement des dotations sont définies dans le règlement.

Jury



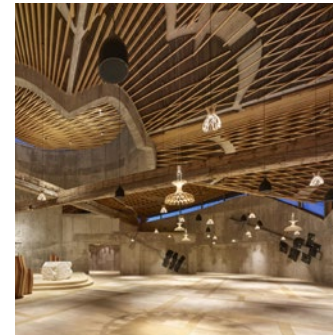
Kengo Kuma

Kengo Kuma & Associates
Tokyo - Paris - Pékin - Shanghai
Japon - France - Chine



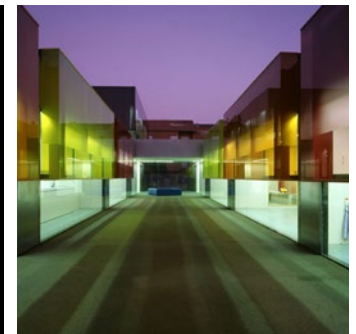
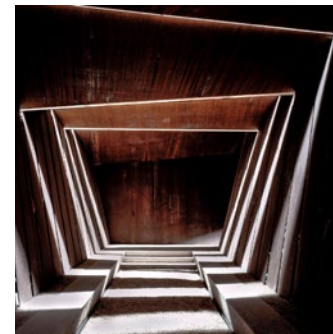
Benedetta Tagliabue

Benedetta Tagliabue EMBT
Barcelone - Shanghai
Espagne - Chine



Rafael Aranda Carme Pigem Ramón Vilalta

RCR Arquitectes
Olor, Espagne



Jury



Sir David Adjaye OM OBE

Ajaye Associates

New York - Accra - Londres

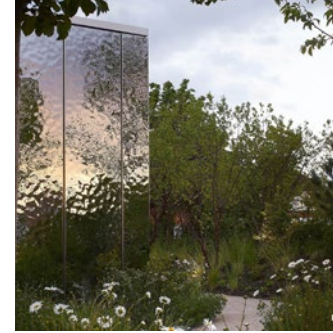
États-Unis - Ghana - Royaume-Uni



Amanda Levete

AL_A

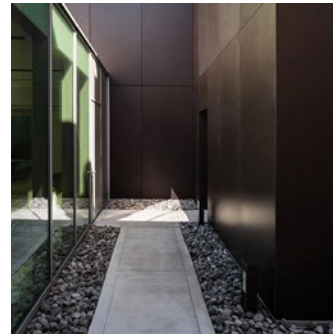
Londres, Royaume-Uni



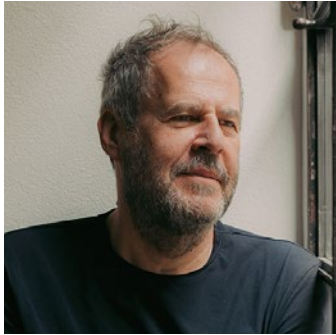
Agostino Ghirardelli

SBGA Blengini Ghirardelli

Milan, Italie



Jury



Mario Cucinella

Mario Cucinella Architects
Bologne - Milan, Italie



Giancarlo Mazzanti

El Equipo Mazzanti
Bogotá, Colombie



Manuel Aires Mateus

Aires Mateus e Associados
Lisbonne, Portugal



Jury



Raul Pantaleo

TAM Associati
Venise, Italie



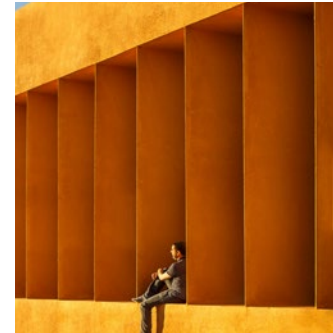
Emmanuelle Moureaux

emmanuelle moureaux INC.
Tokyo, Japon



**Saad El Kabbaj
Driss Kettani
Mohamed Amine Siana**

Rabat / Casablanca, Maroc



Inscriptions

Les participants peuvent s'inscrire individuellement ou en équipe de 5 personnes maximum. Au moins un des membres doit avoir moins de 35 ans (au moment de l'inscription). Les frais d'inscription dépendent du moment où l'inscription est effectuée, comme indiqué ci-dessous :

Inscription anticipée : 60 €/équipe*

Inscription normale : 90 €/équipe*

Inscription tardive : 120 €/équipe*

* Des frais de transaction de 4 % seront ajoutés aux frais d'inscription.

Chaque inscription permet l'envoi d'un seul projet.

Le processus d'inscription est présenté ci-dessous :

1. rendez-vous sur l'espace « inscription » sur le site du concours ;
2. remplissez les champs obligatoires, inscrivez l'équipe et réglez les frais de participation par carte de crédit ou de débit, ou PayPal ;
3. à la fin du processus d'inscription, le chef d'équipe recevra un courriel d'inscription réussie contenant le code d'identification de l'équipe qui est à utiliser pour participer au concours, les téléchargements, et le lien pour télécharger le projet avant la date limite.

Instructions : si vous ne recevez pas de courriel de confirmation dans un délai de 2 jours suivant l'inscription, vérifiez vos courriers indésirables et vérifiez que l'adresse électronique info@kairalooro.com ne figure pas dans vos adresses bloquées ou vos courriers indésirables. Nous vous conseillons de vous inscrire et d'envoyer vos projets suffisamment tôt. En vous inscrivant, vous confirmez avoir accepté le règlement.

Calendrier

Inscriptions

Early : du 10 janvier 2025 au 28 février 2025 (23h59 UTC+0)

Normal : du 1er mars 2025 au 10 avril 2025 (23h59 UTC+0)

Tard : du 11 avril 2025 au 19 mai 2025 (23h59 UTC+0)

Délai de livraison : 10 juin 2025 (23h59 UTC+0)

Évaluation du jury : 23-29 juin 2025

Publication des résultats : 8 juillet 2025

Remarques :

Le fait que l'inscription puisse être « anticipée », « normale » ou « tardive » n'a aucun impact sur la date de livraison du projet, qui est non modifiable.

Documents à soumettre

Tous les participants doivent soumettre leur proposition à l'aide des documents suivants :

- **1 feuille A1 (au format JPG ou PDF)**

Contenu : Ce document devra présenter la proposition de projet via des dessins architecturaux, des représentations, des schémas de construction, des dessins et du texte à la discrétion du participant, d'une qualité suffisante et à l'échelle adéquate pour décrire au mieux le projet. Caractéristiques du fichier : dimensions 841 x 594 mm (A1), format PDF ou JPG, 150 dpi, taille maximale 30 Mo, en anglais, orientation paysage, une seule page.

Nom du fichier : Le fichier doit être renommé en incluant le TEAM ID reçu dans l'e-mail d'inscription.

Nom du fichier : A1_TEAM ID

- **1 couverture (format JPG)**

Contenu : Une image (représentation, dessin ou photo du modèle) sans texte, à utiliser comme couverture du projet.

Caractéristiques : Format JPG, dimensions 1920 x 1080 pixels, 150 dpi, orientation paysage, taille maximale 10 Mo, pas de texte.

Nom du fichier : Cover_TEAM ID

- **Description du projet (directement dans le formulaire de candidature)**

Contenu : Le participant doit écrire une description du projet en anglais directement dans le formulaire de candidature en ligne du projet. Cette description doit transmettre le concept du projet, l'utilisation des ma-

tériaux, le processus de montage et toute autre information importante afin de communiquer efficacement le processus du projet.

Caractéristiques : en anglais uniquement, maximum 1 000 mots. La mention de toute personne ou membre d'équipe n'est pas autorisée.

- **Estimation du coût des matériaux de construction(format PDF)**

Contenu : Un tableau indiquant une estimation de la quantité et des coûts des matériaux de construction uniquement (p.ex. béton, terre, poutres, vis, etc.). La main-d'œuvre, le mobilier et les installations ne sont pas à inclure dans le budget. Le coût total ne doit pas dépasser 70 000 €. Caractéristiques : en anglais uniquement, au format PDF. Aucune image ne doit être incluse dans ce rapport.

Nom du fichier : Cost_TEAM ID

Une fois l'inscription effectuée, le chef d'équipe recevra un e-mail de confirmation avec des instructions et téléchargements additionnels, notamment des modèles à utiliser pour les documents de projet susmentionnés et le lien vers le formulaire de candidature au projet via une procédure guidée.

Tous les textes des documents doivent être écrits exclusivement en anglais. Il n'est pas autorisé d'inclure votre TEAM ID dans un document. Le non-respect de cette condition entraînera la disqualification de votre projet.

Le code TEAM ID reçu après l'inscription ne doit être utilisé que pour nommer les fichiers, comme indiqué ci-dessus.

Les documents du projet ne peuvent être envoyés que via le lien du

FORMULAIRE EN LIGNE DE SOUMISSIONS DU PROJET ; aucune candidature par e-mail ne sera autorisée sous quelque forme que ce soit.

Toute candidature via un mode ou un format autre que ceux spécifiés entraînera la disqualification du projet concerné, conformément aux règles du concours.

Nous vous recommandons d'envoyer les documents bien avant la fin du délai. Les documents envoyés après le délai entraînera la disqualification automatique du projet.

Critère d'évaluation

Les projets seront évalués par le jury qui tiendra compte des paramètres suivants :

1) Qualité architecturale

Originalité et innovation du processus de conception pouvant en plus mener à une conception architecturale répondant aux besoins fonctionnels, sociaux et formels stipulés dans le projet.

2) Construction et matériaux

Le choix d'une technologie de construction et de matériaux de construction durables et respectueux de l'environnement pour un modèle architectural pouvant également être auto-construit, et ce, avec des ressources locales.

3) Flexibilité et intégration dans l'environnement

La capacité de la conception architecturale à s'adapter aux différentes activités présentées dans le projet et à s'intégrer dans son contexte social et environnemental.

Les mentions ne sont pas cumulables. Des mentions seront attribuées aux projets n'occupant aucune des trois premières places et ayant reçu le plus grand nombre de mentions de la part du jury. Les mentions honorables sont sélectionnées par l'association et/ou le président du jury. Les projets en compétition pourront, avant d'être présentés devant le jury, être présélectionnés par l'association ou par une commission appropriée sur la base des critères d'évaluation, du respect des exigences du concours, de la faisabilité technique et économique, de l'originalité de la proposition, de la clarté de la présentation, de la compatibilité avec le thème du concours et de la qualité architecturale de la proposition de conception.

FAQs

Le site Internet du concours offre des réponses aux questions fréquentes. Les participants pourront demander de plus amples informations pendant toute la durée du concours et avant la date limite à l'adresse électronique suivante : info@kairalooro.com.

Les réponses seront publiées exclusivement en anglais dans la section « FAQ ». Les questions similaires à celles déjà présentées sur le site n'obtiendront pas de réponse.

Kaira Looro

Kaira Looro est le concours d'architecture à but non lucratif le plus important et le plus influent, organisé par l'organisation humanitaire Balouo Salo, destiné principalement aux étudiants et jeunes architectes, ingénieurs ou designers et axé sur l'architecture humanitaire.

Le concours compte un jury composé des architectes les plus célèbres au monde parmi lesquels : Kengo Kuma (Président du Jury depuis 2016), Benedetta Tagliabue (EMBT), Agostino Ghirardelli (SBGA), Sir David Adjaye OM OBE (David Adjaye Associates), Mario Cucinella (MCA), Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramón Vilalta (RCR Arquitectes), Amanda Levete (AL_A), Manuel Aires Mateus, Raul Pantaleo (TAM Associati), Giancarlo Mazzanti (El Equipo Mazzanti), Amanda Levete (AL_A), Urko Sanchez (Urko Sanchez Architects), Emmanuelle Moureaux, Tosin Oshinowo (Oshinowo Studio), Sharon Davis, Mpheti Morojele, Saad El Kabaj, Driss Kettani, Mohamed Amine Siana et bien d'autres.

Le nom du concours est tiré du mandingue. Les Mandingues sont une ethnie présente dans tout le Sénégal, en Gambie, en Guinée et au Mali. Son nom signifie « construire la paix » ou « architecture pour la paix » ; autrement dit, c'est une approche visant à construire un environnement favorable où règne la paix.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser la communauté internationale aux sujets humanitaires, tout en collectant des fonds pour construire des projets caritatifs auxquels sont reversés les bénéfices.

L'objectif du concours est également d'offrir une visibilité internationale et des opportunités de développement professionnel à de jeunes architectes talentueux.

Le concours favorise une approche durable et encourage la recherche d'une architecture capable d'apporter une réponse concrète au changement climatique et aux crises humanitaires.

Le projet gagnant sera évalué et, s'il y a lieu, construit en tant que projet caritatif par l'association Balouo Salo, qui vérifiera sa faisabilité technologique, humanitaire et économique dans le contexte du bénéficiaire. L'organisation pourra alors se réserver le droit de modifier la conception pour la rendre plus viable en impliquant les gagnants, et en reconnaissant, dans tous les cas, que les membres de l'équipe sont les créateurs du concept architectural. Lorsque la conception ne répondra pas aux critères de l'association, cette dernière pourra utiliser un autre projet récompensé.

La construction sera cofinancée par les bénéfices du concours qui proviennent des frais d'inscription et qui sont donc un don de charité.

Tous les projets récompensés sont considérés comme des dons à l'organisation Balouo Salo, qui peut également les construire, les partager et les donner à d'autres associations, institutions partenaires et ministères engagés en faveur du développement des communautés rurales en Afrique.

Il s'agit d'un concours à but non lucratif et la totalité des bénéfices sont reversés à des œuvres caritatives.

Images:

Winning project of 2024's edition - Maternity Centre by Bao Gia Luong.

Winning project of 2023's edition - Primary School by Artha Krisiantara.

Winning project of 2022's edition - Women House by Juan Pablo Lopez Isabella.

Winning project of 2021's edition - Children House by Ziyu Guo.

Winning project of 2020's edition - EOC by Wróbel, Owczarek and Witaszek.





Balouo Salo

Balouo Salo est une organisation caritative indépendante dont l'objectif est de résoudre les urgences sociales, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés défavorisées dans les pays en développement et de sensibiliser la communauté internationale aux questions d'urgence, de changement climatique et des droits de l'Homme. Les mots « Balouo Salo » proviennent de la langue mandingue, l'ethnie majoritaire dans la zone d'intervention de l'organisation, et ont été choisis par le chef de village d'une localité du sud du Sénégal. Ils signifient « un pont pour la vie ».

Parmi les principales actions humanitaires de l'organisation, on retrouve:

- favoriser l'accès à l'eau potable en construisant des infrastructures telles que des barrages, des puits et des forages équipés de stations d'épuration qui fournissent gratuitement de l'eau purifiée afin de limiter les risques sanitaires ;
- améliorer la santé publique en construisant des installations, des infrastructures et en faisant don de matériel médical, ainsi qu'en formant le personnel de santé et la communauté ;



- protéger le droit à l'éducation par des projets qui améliorent le système scolaire en construisant ou en rénovant des écoles, en formant les étudiants et le personnel enseignant, et en faisant don de matériels et fournitures scolaires ;
- mener des actions de communication et de formation sur les droits de l'Homme, la lutte contre les discriminations et les inégalités, en cherchant à créer une société fondée sur la justice et l'égalité des droits ;
- impliquer les communautés locales et internationales dans les activités et les projets au moyen de conférences et de séminaires, mais aussi pendant les opérations de construction, afin de créer une prise de conscience et une responsabilité sociale.

Tous les projets de Balouo Salo sont développés et mis en œuvre avec l'implication directe de la communauté bénéficiaire, afin d'atteindre l'objectif ultime d'autosuffisance, et sont entièrement financés par des dons privés et des événements de collecte de fonds, notamment « Kaira Loro ».



Images:

Les projets humanitaires de Balouo Salo - www.balouosalo.com





Reglement

1. Conditions de participation

1.1. Ce concours intitulé « Kaira Loro » est une collecte de fonds organisée par l'association « Balouo Salo » pour soutenir ses projets humanitaires.

1.2. Le concours est ouvert à toute personne souhaitant s'inscrire.

1.3. Ce concours est un « concours d'idées » et n'est pas considéré comme un prix conformément à l'article 6 du décret présidentiel 430/2001.

1.4. Chaque participant doit avoir entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription, sur vérification d'une pièce d'identité en cours de validité.

1.5. Les données personnelles de tous les participants seront traitées exclusivement aux fins des activités liées à cet appel à concours conformément au décret législatif n° 196/03. Tout refus de traitement de ces données personnelles entraîne l'impossibilité de participer à cet appel à concours.

1.6. L'association « Balouo Salo », conformément à la législation en vigueur sur la vie privée, est autorisée à vérifier les données fournies par les participants en demandant la copie d'une pièce d'identité.

1.7. Les participants sont seuls responsables de la véracité et de l'exactitude des données fournies. L'association « Balouo Salo » décline toute responsabilité à cet égard.

1.8. L'annonce et le règlement sont pleinement acceptés par tous les participants au concours au moment de leur inscription.

¹. En vertu de l'article 6 lettre a) du décret présidentiel italien n° 430/2001, le « Concours Kaira Loro » n'est pas considéré comme un prix étant donné que l'objectif est de présenter des projets et des études de nature commerciale ou industrielle pour lesquels la remise d'un prix à l'auteur de l'œuvre choisie sert à reconnaître les activités et les travaux réalisés ainsi que son engagement, mais sert également d'encouragement dans l'intérêt général.

1.9. Le lieu de juridiction compétent en cas de litige est Catane, en Italie.

2. Modalités de participation

2.1. Pour participer au concours « Kaira Loro », il est possible de s'inscrire de manière individuelle ou en équipe.

2.2. En cas de participation en équipe, un maximum de 5 participants est autorisé et au moins un des membres doit avoir moins de 35 ans au moment de l'inscription. Le chef choisi par l'équipe est la seule personne autorisée à interagir avec les organisateurs du concours « Kaira Loro », sauf si, en cas de besoin, cette tâche doit être attribuée à un autre participant.

2.3. Une fois l'équipe inscrite, sa composition ne peut pas être modifiée, sauf en cas de problèmes de santé avérés.

2.4. Les participants au concours peuvent utiliser le matériel mis à disposition par l'association « Balouo Salo » exclusivement pour développer leur projet, sauf sur demande et autorisation préalable de l'association « Balouo Salo ».

2.5. Les participants ont l'interdiction de diffuser du matériel en rapport avec leur projet avant publication de la liste des gagnants.

2.6. En acceptant ce règlement, les participants s'engagent à faire preuve de loyauté et d'équité envers les autres participants ainsi qu'envers l'association « Balouo Salo ».

2.7. En participant au concours, les candidats s'interdisent tous propos ou comportements racistes et/ou discriminatoires envers les autres participants et/ou l'association. Les participants sont dans l'obligation d'éviter tout comportement pouvant nuire à l'image des participants et/ou de l'association « Balouo Salo ». Toute violation de ces principes sera traitée par les autorités compétentes.

3. Clauses d'exclusion

Les projets suivants sont exclus du concours « Kaira Loro » :

- 3.1. Les projets présentés dans d'autres langues que l'anglais.
- 3.2. Les projets contenant des marques d'identification des participants.
- 3.3. Les projets incomplets ou non conformes. Un seul dossier nommé de manière non conforme aux indications de l'annonce du concours est une cause d'exclusion du projet présenté.
- 3.4. Les projets téléchargés après les délais indiqués dans l'annonce du concours.
- 3.5. Les projets présentés par une équipe dont aucun des membres n'avait entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription.
- 3.6. Les projets diffusés avant la publication de la liste des gagnants.
- 3.7. Les projets considérés comme ne reposant pas sur la seule ingéniosité des participants.
- 3.8. Les projets qui violent l'une des règles et des conditions listées dans l'annonce du concours.

4. Frais d'inscription

- 4.1. Des frais d'inscription sont demandés pour chaque projet.
- 4.2. Il est possible de proposer plus d'un projet : un chef d'équipe différent doit être désigné pour chaque projet présenté.
- 4.3. Compte tenu du caractère humanitaire de cette initiative et du fait que les frais d'inscription sont entièrement reversés à l'association « Balouo Salo », les frais d'inscription sont non remboursables, quel que soit le résultat du concours.
- 4.4. Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursables.

5. Participants au concours et présélection

- 5.1. Les organisateurs peuvent modifier les délais du concours pour veiller à ce que ce dernier se déroule dans de bonnes, ou de meilleures, conditions.

5.2. L'association « Balouo Salo » ne peut être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement du serveur. Les participants sont donc invités à s'inscrire et à télécharger les projets bien avant la fin des délais fixés dans l'annonce du concours.

5.3. Si nécessaire, l'association « Balouo Salo » peut procéder à une présélection des projets en se basant sur deux éléments : premièrement, les critères d'évaluation indiqués dans la section « Critères d'évaluation » de l'annonce du concours ; deuxièmement, le respect de la finalité humanitaire du concours « Kaira Loro » et de l'association « Balouo Salo ». Cette présélection sera effectuée par les membres de l'association « Balouo Salo » elle-même ou par un comité délégué.

6. Le jury

- 6.1. La décision du jury et de l'association « Balouo Salo » est définitive, il n'y a pas de droit de réclamation.
- 6.2. Les membres du jury jouent leur rôle en faveur de l'association « Balouo Salo » à titre bénévole au vu de sa vocation humanitaire. L'association « Balouo Salo » entend opérer dans le but de protéger l'image morale et professionnelle de ses membres et des membres du jury du concours « Kaira Loro ».

7. Récompenses

- 7.1. Un seul prix est décerné aux gagnants, qu'ils participent de manière individuelle ou en équipe. Les commissions bancaires et les taxes sont incluses dans le prix. En cas de participation en équipe, le prix est remis au chef d'équipe ou au délégué choisi par l'équipe.
- 7.2. Les gagnants sont tenus de fournir les documents supplémentaires requis pour les besoins des activités de l'association « Ba-

louo Salo ».

7.3. Les projets choisis seront annoncés sur les canaux de communication et dans le livre officiel du concours, et seront publiés dans les différents médias. Les images, les dessins et les textes des projets gagnants seront à la libre disposition de l'association. Les projets gagnants sont donnés à l'association « Balouo Salo » qui, par conséquent, acquiert le droit de les utiliser et de les reproduire sur n'importe quel canal sans limites de moyens, de temps et d'espace.

7.4. Si l'association « Balouo Salo » décide de procéder à la réalisation effective du projet gagnant, l'association sera autorisée à effectuer des changements et des ajustements afin d'améliorer la faisabilité technique et la durabilité économique du projet. L'éventuelle réalisation de ce projet par l'association « Balouo Salo » n'entraînera aucune obligation envers l'équipe gagnante ou des tiers.

7.5. La réalisation du projet gagnant ou d'autres projets récompensés sera communiquée au chef d'équipe de l'équipe gagnante.

7.6. Le droit de paternité du concept architectural est toujours respecté en tant que droit indisponible.

8. La « bourse de stage »

8.1. La durée, les méthodes et la période du « stage » au cabinet d'architecture dépend de la disponibilité de ce dernier. L'entreprise d'accueil peut demander le CV et le portfolio de l'équipe gagnante ainsi qu'un entretien pour vérifier ses compétences académiques et/ou professionnelles. Un entretien sera requis avant

de commencer le stage. En cas d'échec à cette étape de sélection, l'association « Balouo Salo » ne sera pas tenue pour responsable.

8.2. Les frais de déplacement sont à la charge des gagnants. La récompense ne peut être remise à une personne ne faisant pas partie de l'équipe du projet.

8.3. Le stage doit être réalisé dans un délai d'un an à compter de la publication des résultats du concours. Les frais de déplacement sont à la charge du(des) gagnant(s).

9. Propriété intellectuelle

9.1. Les projets soumis doivent être originaux et reposer exclusivement sur l'ingéniosité des participants. Une fois présentés, ils sont considérés comme tels par l'association « Balouo Salo » qui est exonérée de toute responsabilité vis-à-vis de tiers.

9.2. La propriété intellectuelle (se référant exclusivement au concept architectural) de chaque projet récompensé est partagée de manière égale entre tous les membres de l'équipe.

9.3. L'association « Balouo Salo » se réserve le droit d'évaluer et d'exclure tous les projets non conformes en cas d'allégations ou d'accusations de plagiat contre les projets récompensés.

10. Clauses de non-responsabilité

Les organisateurs du concours « Kaira Loro », les membres de l'association « Balouo Salo » et les membres du jury sont exonérés de toute responsabilité dans les cas suivants :

10.1. Utilisation d'informations fausses ou incorrectes par les participants.

10.2. Comportements violents, racistes ou désobligeants de la part des participants envers d'autres participants ou des tiers.

10.3. Violation des clauses Plagiat et/ou Droits d'auteur par les participants.

10.4. Toute action enfreignant le code d'éthique de cette initiative et/ou nuisant à l'image humanitaire de l'association « Balouo Salo », et tout comportement causant des dommages matériels et immatériels aux bénéficiaires des projets humanitaires soutenus par le concours.

10.5. L'association « Balouo Salo » se réserve le droit d'intenter une action en dommages et intérêts devant les autorités compétentes en cas de violation de l'article 10 du présent règlement.

All texts and images in this document are protected by "Copyrights by Balouo Salo" and any reproduction, permanent or temporary, is therefore prohibited.

Cabinets d'architectes dans la jury



Adjaye Associates



Aires
Mateus
e Associados



إدريس كتناني مهندس معماري
DRISS KETTANI ARCHITECTE

MOHAMED
AMINE SIANA
ARCHITECTE



Partenaires médias

archilovers®

CASABELLA

THE PLAN

designboom®

Tectónica

World
Architecture
Community



A+E®

archiportale®

world-
architects
.com Profiles
of Selected
Architects

GO
ARCHITECTURE

AMAZING
ARCHITECTURE

Archetype

toffu

UCHE OKEKE
LEGACY

Partenaires médias





KAIRA LOORO
ARCHITECTURE COMPETITION
www.kairalooro.com

A non-profit event organized by

